

Qualité Sanitaire des Bâtiments, N°6, décembre 2012

publié le 20 décembre 2012 (modifié le 10 mars 2014)



Zoom sur ... l'interdiction du perchloroéthylène dans les pressings

Parution de l'arrêté interdisant progressivement le perchloroéthylène dans les pressings

Suite à la signature le 5 décembre 2012 d'un arrêté par la ministre Delphine Batho, portant sur les pressings, qui impose la substitution progressive du perchloroéthylène par des solvants moins dangereux, il est désormais interdit, à compter du 1er mars 2013, d'installer toute nouvelle machine de nettoyage à sec fonctionnant au perchloroéthylène dans des locaux contigus à des locaux occupés par des tiers.

A lire :

- [l'arrêté du 05 décembre 2012](#)
- [la note d'information et le communiqué de presse sur cette interdiction](#)
- [l'article d'Actu-Environnement, Laurent Radisson, 07/12/2012](#)

Du côté du Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments



Le Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments intervient actuellement dans plusieurs cas de Syndromes de Bâtiments Malsains

Les représentants des CETE pour l'activité Bâtiment Santé dans le ministère se sont réunis lors d'une réunion technique le 06/12 dernier.

AIR INTÉRIEUR

Qualité de l'air : les ERP franciliens trop exposés au trafic routier

Philippe Collet, Actu-Environnement, 12 décembre 2012

Extrait :

"Un dépassement de l'ensemble des normes pour les trois polluants [dioxyde d'azote, particules PM10 et benzène] est observé pour les établissements qui sont en moyenne implantés à moins de 40 m d'un axe important, soit 125 écoles (près de 28.000 élèves de maternelles et primaires), 85 crèches (3.250 places), 66 hôpitaux (6.700 lits) et 36 hébergements pour personnes âgées (2.500 places)."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Biosurveillance des polluants de l'air intérieur : les apports du programme PHYTAIR

Damien Cuny, Air Pur N°1, octobre 2012

Extrait :

"Nous passons de 80 % à 90 % de notre temps à l'intérieur de lieux clos. Les environnements intérieurs contiennent de nombreuses sources de polluants (appareils à combustion, matériaux de construction et revêtements, produits d'entretien et de bricolage, etc.). Les émissions de ces sources sont aggravées par certains comportements (tabagisme, utilisation non rationnelle des produits, absence de ventilation/aération, etc.). Il existe ainsi dans l'atmosphère des locaux un cocktail de polluants possédant des effets sanitaires, à court comme à long terme, de plus en plus documentés. Face à cette situation, de nombreuses solutions de remédiation sont étudiées. En amont, les stratégies consistent à limiter la pollution (arrêt du tabac, utilisation rationnelle des produits, entretien des appareils à combustion...) et à assurer une bonne aération des locaux. En complément de ces deux points fondamentaux, il a été proposé de recourir à des systèmes de traitement (par filtration, photocatalyse, etc.) ou encore à la phytoremédiation, qui se décline en deux grandes applications : la biofiltration au niveau du substrat et la phytoextraction foliaire. La phytoremédiation répond de plus en plus à une demande accrue de la part du grand public, qui aspire à un retour au « naturel », au biologique, à « l'éco-logis ». C'est dans ce contexte que s'est mis en place, en 2004, le Programme PHYTAIR."

[Lire la suite sur le site de l'APPA Nord-Pas de Calais](#)

Exposition domestique à des polluants chimiques de l'air intérieur : modélisation et évaluation de l'impact sur la santé respiratoire chez le jeune enfant - Bilan au terme d'une année de suivi de la cohorte de nouveau-nés PARIS

Article scientifique

Roda Céline, Université Paris Descartes - Sorbonne Paris Cité -UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, paru en décembre 2012

Extrait :

"Depuis les années 1970, la qualité de l'air intérieur est devenue une problématique majeure de santé publique, en raison notamment du temps que nous passons à l'intérieur des locaux (75 % à 90 %) et de la grande diversité des aérocontaminants présents, tant biologiques que chimiques. En parallèle, au cours de la deuxième moitié du XXème siècle, la prévalence de l'asthme, des symptômes évocateurs d'asthme et des pathologies respiratoires ou allergiques a nettement augmenté, même si un plateau est observé depuis une dizaine d'années. Plusieurs facteurs étiologiques ont été proposés pour expliquer cet accroissement. Les facteurs génétiques seuls ne pouvant en être la seule cause, surtout sur une période de temps aussi courte, les facteurs environnementaux ont récemment été incriminés. De nombreuses enquêtes épidémiologiques se sont mises en place pour étudier le rôle des polluants intérieurs sur les pathologies allergiques et respiratoires, mais leurs résultats divergent, certainement en raison des modalités de l'évaluation de l'exposition, principalement approchée par questionnaire. C'est dans ce contexte, que le laboratoire de Santé publique et environnement de l'université Paris Descartes a mis en place en 2003, avec le soutien de la Mairie de Paris, une cohorte de nouveau-nés, la cohorte PARIS (Pollution and Asthma Risk : an Infant study) afin d'évaluer l'incidence d'une symptomatologie respiratoire et allergique et de déterminer les relations entre la santé respiratoire et le statut atopique de ces enfants et les facteurs comportementaux et environnementaux des milieux intérieurs et extérieurs où ils vivent."

[Lire la suite sur le site d'Archives Ouvertes](#)

Guide de l'ADEME : un air sain chez soi

ADEME, Novembre 2012

Extrait :

"Des solutions et des pratiques pour améliorer la qualité de l'air intérieur"

[Lire la suite sur le site de l'ADEME](#)

Niveaux de particules dans les environnements intérieurs en France

Olivier Ramalho, Jean-Paul Lucas, Corinne Mandin, Mickael Derbez, Séverine Kirchner, Pollution Atmosphérique, Numéro spécial (2012) 37-42

Extrait :

"L'état des connaissances actuelles sur les niveaux de particules dans les différents environnements intérieurs est présenté au niveau de la France. La contribution des sources intérieures et extérieures est variable selon l'environnement et la taille des particules considérés. Au vu de l'impact sanitaire majeur associé à l'exposition aux particules, il apparaît nécessaire d'acquérir des connaissances sur la pollution particulaire dans certains lieux de vie comme les écoles et les bureaux, sur la caractérisation de la phase organique des particules des environnements intérieurs ainsi que sur les moyens à mettre en œuvre pour se protéger des particules fines provenant de l'extérieur tout en assurant une ventilation suffisante des locaux."

[Lire la suite sur le site de l'APPA Nord-Pas de Calais](#)

COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS

Interdiction du perchloroéthylène : quid des anciens pressings ?

Article de Dorothee Laperche, Actu-Environnement, 11/12/2012

Extrait :

"A compter du 1er mars 2013, les nouvelles machines de nettoyage à sec ne pourront plus fonctionner au perchloroéthylène."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Ouate de cellulose : un sel nocif peut en cacher un autre

Article paru dans Batirama, 04/12/2012

Extrait :

"La confusion règne sur le marché de la ouate de cellulose alors que les produits avec sel de bore suspendus depuis le 30 septembre, sont à nouveau autorisés par le CSTB ! La filière est-elle en danger ?"

[Lire la suite sur le site de Batirama](#)

Ouate de cellulose : des émissions d'ammoniac repérées sur certains produits

Bati-Actu, 14/12/2012

Extrait :

"Le Syndicat des producteurs de ouate de cellulose (ECIMA) reconnaît que, sur quelques chantiers d'isolation, certains produits dégagent des odeurs désagréables d'ammoniac. L'alerte a été transmise à la commission chargée de formuler les avis techniques et aussitôt la Fédération du bâtiment a prévenu ses adhérents. Détails."

[Lire la suite sur le site de BatiActu](#)

Synthèse sur les travaux de l'INERIS concernant le tétrachloroéthylène

INERIS, décembre 2012

Extrait :

"Dans le cadre de ses programmes d'appui au Ministère chargé de l'Ecologie, l'INERIS mène depuis 2001 des travaux sur l'utilisation du perchloroéthylène (PCE) par les installations de nettoyage à sec."

[Lire la suite sur le site de l'INERIS](#)

PLOMB

Plus qu'un an pour remplacer les canalisations en plomb

Le Nouvel Observateur, 11 décembre 2012

Extrait :

"Le Centre d'information du cuivra rappelle aux copropriétés qu'elles n'ont plus qu'un an pour remplacer les canalisations en plomb."

[Lire la suite sur le site du Nouvel Observateur](#)

SANTE ENVIRONNEMENT

Étude d'impact d'infrastructures routières et les effets de la pollution de l'air sur la santé : la prise en compte des particules

Extrait :

"Depuis les années 1990, plusieurs études épidémiologiques ont permis de mettre en évidence l'impact sur la santé de la pollution atmosphérique urbaine. Il existe en revanche peu d'études s'intéressant spécifiquement aux effets des émissions des grands axes routiers. Quelques études épidémiologiques ont cependant montré que résider à proximité de grands axes routiers pouvait conduire au développement et à l'exacerbation de pathologies chroniques cardiaques et respiratoires..."

[Lire l'article sur le site de Pollution Atmosphérique](#)

Bulletin de Veille Scientifique Santé Environnement Travail

ANSES, Bulletin N°19, décembre 2012

[Lire la suite sur le site de l'ANSES](#)

Santé-Environnement : l'Anses lance un appel à projet

Dorothee Laperche, Actu-Environnement, 14 décembre 2012

Extrait :

"Dans le cadre du programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNREST), l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) lance un nouvel appel à projet "santé-environnement"

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

Qualité de l'air : Bruxelles lance une nouvelle consultation publique

Rachida Boughriet, Actu-Environnement, 13 décembre 2012

Extrait :

"La Commission européenne lance jusqu'au 4 mars 2013 une nouvelle consultation publique sur "la meilleure manière" d'améliorer la qualité de l'air en Europe."

[Lire la suite sur le site d'Actu-Environnement](#)

La lettre Qualité Sanitaire des Bâtiments est réalisée par le Pôle Qualité Sanitaire des Bâtiments du CETE Nord-Picardie.

Pour vous abonner : [inscription à la lettre](#)

Pour résilier l'abonnement : [résiliation d'abonnement à la lettre](#)